

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

Recrute un enseignant contractuel (SHS/HCA)

pour l'année universitaire 2025-2026

(90 heures d'enseignement) Référence 2025/0001

Dépôt des candidatures :

avant le VENDREDI 12 septembre à MINUIT

Profil de poste :

Catégorie A

Contrat d'agent contractuel (CDD)

90 heures du 1er septembre 2025 30 juin 2025

Champ disciplinaire : SHS/HCA

Base de la rémunération brute mensuelle : à partir de l'IM 430, soit un traitement brut d'un montant d'environ 893.07 €

Bénéfice de l'indemnité de résidence, du supplément familial de traitement, des remboursements frais de transport

Localisation à Marseille, sur le site de l'IMVT : 2, place Jules Guesde 13003 Marseille.

Avoir obligatoirement un emploi principal

Employeur :

L'ENSA-Marseille accueille environ 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1er et 2ème cycles) et 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2e cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

Pour plus d'information : www.marseille.archi.fr
www.imvt.fr

Liaisons hiérarchiques :

Sous l'autorité directe de la Directrice de l'ENSA Marseille et de son adjoint

Descriptif du poste

L'ENSA•M recrute un enseignant contractuel à la croisée des champs des SHS et de l'HCA, ayant des connaissances sur l'histoire et l'actualité des territoires méditerranéens et des sociétés qui les fabriquent ; des compétences en matière de recherche architecturale et urbaine et d'enseignement du projet architectural et urbain « situé ».

Missions et activités principales :

En licence l'enseignant interviendra :

dans des enseignements du champ HCA par :

L'encadrement d'un atelier du TD *Histoire de l'architecture 1875-1975* (S3) (environ 30 étudiants), à hauteur de 24 heures TD. Cet enseignement consiste en l'analyse critique d'œuvres architecturales bâties de la région SUD-Paca, à travers l'outil de la maquette en tant que support d'expérimentation.

L'enseignant interviendra également dans le cours *Histoire des territoires* (S5) (2h CM = 3,32h TD), qui vise à sensibiliser les étudiant au fait que la matière première de l'architecte est le territoire, en tant que forme spatiale de la société qui le produit et l'habite ; en constante évolution sur la longue durée. Cette intervention devra spécifiquement porter sur l'urbanisme colonial, ainsi que les rapports nord-sud méditerranéens.

L'enseignant devra également participer à l'encadrement des rapports d'étude (S6).

En cycle Master l'enseignant devra :

assurer des enseignements associés au champ SHS, par :

Une implication à l'enseignement d'*Initiation à la recherche* (S7), à hauteur de 1 heure CM (1,66 TD) et 18 heures TD. Cet enseignement a pour but de sensibiliser les étudiant.es à la recherche en tant que partie intégrante de la discipline architecturale. L'enseignant devra participer spécifiquement à l'encadrement du TD « *Villes étrangères* » (environ 18 étudiant), qui a pour objectif de se déplacer à l'écart du contexte hexagonal et de s'éloigner des valeurs et normes urbaines qui lui sont constitutives. Il ne s'agit pas de se transporter dans des réalités exotiques, mais d'investir une ville telle qu'elle est habitée, construite, aménagée, cultivée et pensée différemment des villes françaises – de la sphère domestique aux espaces publics. Pour accompagner au mieux les étudiant dans cette analyse critique, l'enseignant devra ainsi attester d'une expérience de recherche sur un territoire extra-hexagonal.

Une participation au séminaire de Master *Encombrants visibles et invisibles dans le territoire. Désencombrer les mémoires, décentrer les imaginaires et déconstruire les rapports à l'espace hérité* (S8/S9) (environ 12 étudiant), à hauteur de 11 heures TD. Ce séminaire propose de développer une pensée critique sur la ville héritée. Cette notion d'héritage est mise au travail pour proposer une lecture et une compréhension de la ville (ville-territoire) contemporaine comprise comme la

résultante d'une construction politique, sociale et spatiale. La ville contemporaine est ainsi entendue, non pas comme un espace figé, mais comme un espace construit dont il s'agit de déconstruire les processus et mécanismes de fabrication. Cette déconstruction, envisagée comme une manière d'analyser, de déplier, de rendre visible, ce qui fabrique les situations construites et habitées quotidiennes héritées, se veut l'opportunité de déplacer les regards, les cadres de penser et donc de faire projet. Ce séminaire implique un travail de recherche historique qui interroge la construction de l'espace urbain marseillais et d'autres centres urbains de la région SUD-Paca lue au prisme du fait colonial. Il est attendu de l'enseignant d'apporter une expertise et des connaissances sur ce sujet.

Une participation au cours *Sociologie des villes de la Méditerranée au prisme des inégalités sociospatiales* (S8) (6h CM = 9,96h TD) qui propose de sensibiliser les étudiants à un regard socio-anthropologique sur des transformations de villes de la Méditerranée de la fin du XIX^e siècle à nos jours. Tenant compte de l'hétérogénéité de ce territoire, de la polyphonie de discours sur le monde méditerranéen (Albera, Blok, Bromberger 2001) et du nécessaire regard critique sur la ville méditerranéenne, il s'agit d'appréhender ce territoire comme un « laboratoire » (Albera 1999) d'où observer les différenciations, les jeux de miroirs et les circulations. L'enseignant devra, à travers une approche historique, présenter les inégalités socio-spatiales des villes des Nords et des Suds méditerranéens durant le XX^e siècle.

Une participation au studio de Projet de Master *Habiter face au risque de la métropolisation, inégalités sociospatiales* (S7/S9/S10) (environ 18 étudiant.es) à hauteur de 19 heures TD. Cet enseignement propose de travailler sur des quartiers de la métropole marseillaise faisant l'objet de projets étatiques de renouvellement urbain (Air Bel, Font-Vert, Bassens, Encagnane). Face à cette manière de faire la ville par destruction créatrice, il invite les étudiants à poser un autre regard sur ces quartiers stigmatisés en regardant la ville « à partir d'en bas » (Collectif Rosa Bonheur, 2019) et en établir un diagnostic partagé avec celles et ceux qui l'habitent : économies de la subsistance, pratiques d'écologie populaire, lien d'entraides et de voisinages, compétences habitantes. À la suite d'une étude critique de ces projets de renouvellement urbain, ils proposeront des projets endogènes au territoire, qui prennent soin de l'existant au sens large, à l'écoute des besoins réels du quartier. L'enseignant devra s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire en proposant des outils méthodologiques d'enquête de terrain en études urbaines, des apports théoriques sur la fabrique de la ville par ses habitants dans l'histoire et actuellement, ainsi que sur la notion de « situation » dans l'appréhension du projet d'architecture.

Une intervention dans le cours *Écologie des territoires. Histoire, théories et dynamiques multiscalaires* (S7/S9) (2h CM = 3,32h TD), qui s'intéresse plus précisément au rapport de la pensée écologique avec le territoire. L'écologie est alors pensée comme une méthode, un cheminement actif qui doit nous guider dans le processus du projet de transformation et d'adaptation du territoire au nouveau régime climatique. L'enseignant sera attendu sur l'histoire de la pensée écologique appliquée au projet de territoire ainsi que sur les représentations et imaginaires qui fabriquent cette histoire passée, présente et à venir.

Charges pédagogiques et scientifiques

- Initiation à une lecture pluridisciplinaire des situations spatiales dans leurs complexités sociohistoriques
- Apports de savoirs théoriques et méthodologiques en études urbaines à mobiliser dans le projet

Diplômes et expérience professionnelle requis :

Expérience d'enseignement requise

- Justifier obligatoirement d'une expérience d'enseignement dans les ENSA
- Être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires, en particulier en renforçant les liens entre les champs SHS/HCA et le projet
- Expérience dans l'accompagnement de mémoires de Master et d'initiation à la recherche
- Connaissances et expertises sur la sociohistoire et les enjeux contemporains des villes de la Méditerranée
- Savoir-être : écoute, respect, esprit d'équipe, initiative, intégrité, efficacité

Diplômes ou expérience professionnelle souhaités

Diplôme d'architecte avec une expérience avérée en recherche et/ou un doctorat en architecture.

Une expérience dans l'enseignement et la recherche architecturale et urbaine sur le contexte méditerranéen est souhaitée.

Pour candidater :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une lettre de motivation.
- une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement au regard du profil de poste (3 pages maximum).
- un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- une copie des diplômes
- une attestation d'activité principale depuis 3 ans au minimum (hors enseignement)
- une copie de la carte nationale d'identité
- une attestation sur l'honneur que le candidat signe indiquant qu'il n'a aucun lien avec un enseignant ou un administratif de l'école

avant le VENDREDI 12 septembre à MINUIT (mettre la référence du poste 2025/0001)

Contact pour information sur le poste :

muriel.girard@marseille.archi.fr

Envoi des candidatures :

recrutement@marseille.archi.fr
copie à direction@marseille.archi.fr